

Votre voix compte: Les residents et les familles ont un role important à jouer dans la sécurité des médicaments



Saviez-vous que des erreurs de médicaments peuvent parfois arriver?

Vous pouvez contribuer aux décisions importantes concernant vos soins.

Vous pouvez jouer un rôle important au sein de l'équipe chargée de la sécurité des médicaments.



Renforcer la sécurité
des médicaments en
soins de longue durée

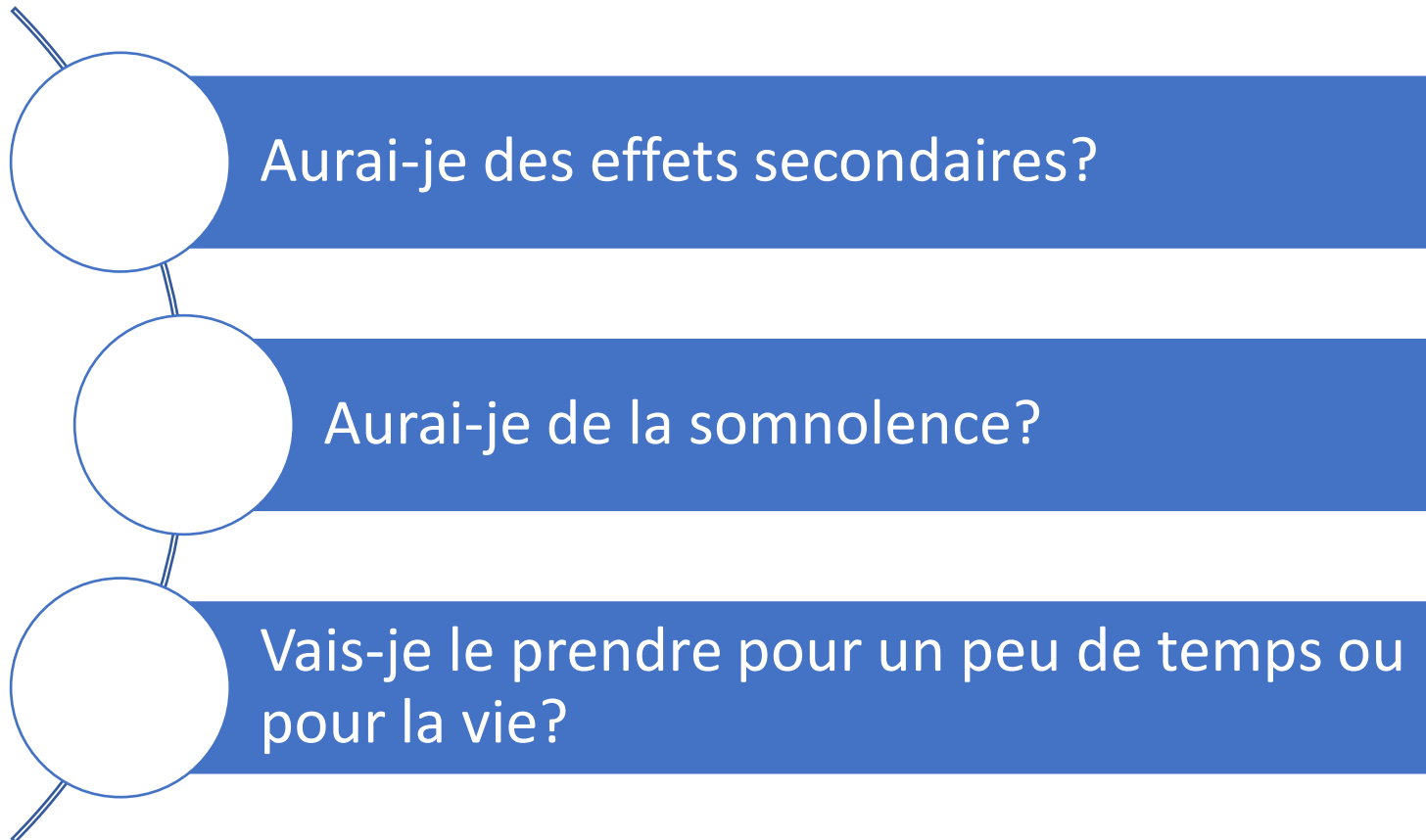
Le ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario (MSSLD) collabore avec l'Institut pour la sécurité des médicaments aux patients du Canada (ISMP Canada) dans le cadre de cette initiative de trois ans visant à soutenir les foyers de soins de longue durée pour renforcer la sécurité des médicaments. Ce travail consistera notamment à appliquer les recommandations de la juge Gillese relatives à la détection d'incidents médicamenteux potentiels qui, autrement, passeraient inaperçus.

L'initiative *Renforcer la sécurité des médicaments en soins de longue durée* est financée par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario. Les opinions exprimées ici sont celles de l'ISMP Canada et ne reflètent pas nécessairement celles de la province.

La route peut-être longue entre le moment où on vous prescrit un médicament et le moment où vous le recevez.

| Ce qui arrive | Ce que ça signifie pour vous |
|--|--|
| Prescription | |
| Un médecin ou une infirmière praticienne vous prescrit votre médicament. | Partagez vos objectifs de santé avec eux! Vous êtes un partenaire de vos soins. |
| ↓ | |
| Distribution | |
| Un pharmacien distribue votre médicament. | Il fait une vérification pour s'assurer que vous receviez le bon médicament. |
| ↓ | |
| Entreposage | |
| Le médicament est entreposé de façon sécuritaire dans votre foyer. | L'infirmière s'assure que votre médicament soit conforme et le place en lieu sûr. |
| ↓ | |
| Administration | |
| L'infirmière vous apporte votre médicament. | S'il y a un problème ou si vous avez une question, exprimez-vous! |

Les questions que vous pouvez poser au sujet de vos médicaments:



Et si mon médicament ne semble pas correct?

Dites-le à quelqu'un. Ça peut être votre infirmière, un préposé aux bénéficiaires ou un proche aidant.

Ne prenez pas le médicament avant d'être sûr qu'il est sécuritaire de le faire.

Partagez vos idées sur la façon de prévenir une autre erreur.

Signalez l'erreur à l'ISMP Canada à l'adresse www.erreurmed.ca

Vos idées et votre point de vue sur les médicaments sont importants. Partagez vos idées avec nous à l'adresse LTC@ismpcanada.ca.

Pour en savoir davantage : <https://ismpcanada.ca/fr/resource/sld/>

